

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 janvier 2026

Date de convocation : 16 janvier 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 21

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 28 janvier 2026

L'an, deux mille vingt-six, le 22 janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Jean-Charles ORVEILLON, 1^{ER} adjoint au maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Patrick MÉNARD, Christelle MEUNIER, Gwenaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Robert LEBLANC, Jacky GILLET, Mauricette DIRR, Chantal TARDY, Natacha CARRO, Servane GESRET, Alexis POIDEVIN, Denis KEURMEUR, Jean-Charles ORVEILLON, Mickaël CARDIN, Jean-Pierre HERVE, Stéphanie FLEGEAU, Marie-Sergine BEZARD, Gwendoline FELIN

Etaient absents excusés :

Madame, messieurs Thierry LEBOUCHER, Pierre AUVRET, Eric MOISAN, Malika TOUBLANC, Julie POUPART.

Etaient absents représentés :

Procurations :

Madame Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Madame Gwenaëlle AOUTIN
Madame Julie POUPART a donné pouvoir à Madame Mauricette DIRR
Monsieur Eric MOISAN a donné pouvoir à Monsieur Jean-Charles ORVEILLON

Secrétaire de séance : Madame Servane GESRET

CM 22.01.2026	Rénovation de la salle de tennis – Lot plomberie sanitaire	Délibération n° 2026-005
---------------	--	-----------------------------

Rapporteur : Robert LEBLANC

Monsieur l'adjoint au maire en charge des travaux informe l'assemblée que dans la délibération initiale listant l'ensemble des lots et des devis correspondants au chantier de rénovation de la salle de tennis, une entreprise a été omise.

Il convient donc d'autoriser la signature du devis de l'entreprise SARL Daniel LEHERISSE pour le lot plomberie sanitaire pour un montant de 6 248.90 € HT soit 7 498.68 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
Décide

- **D'autoriser le maire ou l'adjoint au maire en charge des travaux à signer le devis pour le lot plomberie sanitaire de l'entreprise SARL Daniel LEHERISSE, pour la rénovation de la salle de tennis pour un montant de 6 248.90 € HT soit 7 498.68 € TTC**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le 1^{er} adjoint au maire



Jean-Charles ORVEILLON